

Le CDH veut adapter le diplôme des transgenres

ENSEIGNEMENT La députée Isabelle Moinnet préconise une attestation de diplôme modifiant l'original

Deux rentrées cette semaine. La première pour 200.000 étudiants de l'enseignement supérieur ce lundi. La seconde pour les parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ce jeudi. Surprise pour ces derniers : le CDH déposera - en solo et non en cosignature avec le partenaire socialiste, comme c'est la règle habituelle dans cette enceinte - trois propositions de textes sur les bureaux des élus. Deux propositions de résolutions d'abord : l'une recommandant un investissement dans les technologies numériques au bénéfice des hautes écoles et des universités, l'autre plaidant pour la création d'un « codex », une version coordonnée de tous les textes légaux relatifs à l'enseignement supérieur. Jusque-là, rien de grave : si elles sont votées, ces résolutions ne seront jamais que des recommandations d'action à l'attention du gouvernement.

Le troisième texte a davantage d'intérêt : une proposition de décret modifiant les règles en matière de délivrance d'attestation de diplômes et de certificats. En bref, elle autoriserait les universités à modifier les nom et prénom du titulaire d'un diplôme dans certaines circonstances.

Pour comprendre, il faut se souvenir que la législation belge permet un changement de nom et/ou de prénom lorsqu'ils sont considérés comme ridicules ou odieux, lorsqu'une consonance étrangère est éventuellement préjudiciable à son titulaire ou lorsqu'ils induisent une confusion sur le sexe. Par ailleurs, une

législation récente autorise le changement de prénom pour les personnes transgenres. Si la carte d'identité intègre bel et bien toutes ces modifications dès qu'elles sont officialisées, les diplômes attestant du niveau d'étude ne peuvent jamais être corrigés.

Taux de chômage deux fois plus élevé

« Or, particulièrement pour les transgenres, ceci peut constituer une discrimination à l'embauche, indique Isabelle Moinnet, députée CDH et présidente de la commission Enseignement supérieur. Cette situation implique un coming out forcé pour ceux qui postulent à un emploi exigeant d'attester d'un cursus scolaire précis. Malgré un niveau de formation globalement plus élevé, l'Institut pour l'égalité des chances estime que 15,6 % des personnes transgenres sont sans emploi, soit un taux de chômage presque deux fois plus élevé que celui de la population active belge. »

Pour remédier au problème, dans un contexte où des lobbies engagent les pouvoirs publics à une attention particulière pour ces questions de société, le décret CDH préconise de permettre la délivrance par les autorités d'une « attestation de diplôme » comportant la nouvelle identité. Sans modifier le titre de base, cette attestation permettrait de conserver les droits qui y sont attachés sans trahir un changement de sexe ou de nom de famille. ■

E.B.

COMMENTAIRE

ERIC BURGRAFF

LES VOTES DIRONT L'ÉTAT DE LA MAJORITÉ

La pratique est courante dans certains parlements, elle est inédite - ou presque - dans l'enceinte de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le CDH vient de déposer, en solo, trois propositions de textes relatifs à l'enseignement supérieur. Faut-il y voir malice ? « Nous travaillons depuis pas mal de temps sur ces sujets, nous n'allions pas les laisser dans l'armoire, comme nous n'avons pas le ministre dans nos rangs, nous avons pris une initiative parlementaire », justifie Isabelle Moinnet, députée CDH et présidente de la commission Enseignement supérieur au Parlement de la Fédération. Mais encore... « Le contexte actuel permet de sortir en solo, cette discipline-là n'est plus nécessaire. C'est le signe d'une liberté retrouvée. Le seul "risque" c'est de voir émerger une réelle démocratie », ajoute Gaëtan Dumoulin, attaché de presse du groupe CDH. Voilà pour le discours officiel. Dans les faits, les textes sont autant de petites pierres dans le jardin du ministre PS Jean-Claude Marcourt. Autant de messages subliminaux sur la capacité du CDH à exister sur des dossiers où il n'a pas la main ? Les votes sur ces propositions en diront long sur l'état de la majorité.